



# LA GAZETTE

Le magazine d'information officiel de Saint-Ciers-d'Abzac



À LA UNE / P.4



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**CONSEILLER  
NUMÉRIQUE**  
**France  
services**



**CONSEILLER  
NUMÉRIQUE / P.3**



**SMICVAL / P.10**

**RÉUNION PUBLIQUE PROJET ÉCOLE / P.5**

VENEZ ASSISTER À LA RÉUNION DE RESTITUTION DES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS PROPOSÉS POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE.



## SOMMAIRE

Édito .....	2
<b>Nouveaux services</b> .....	3
Actiom: une solution mutuelle Conseiller numérique	
<b>À la une</b> .....	4-5
Restructuration de l'école de Saint-Ciers-d'Abzac Fin du Regroupe Pédagogique Du nouveau à l'école Inscription scolaire 2022/2023	
<b>Patrimoine</b> .....	6
<b>Vie communale</b> .....	7-8
Vaccibus : de retour en janvier Mission Hérisson Campagne de stérilisation Haie champêtre pour le futur verger communal Arrosage du stage Fermeture de la mairie pour travaux	
<b>Urbanisme</b> .....	8-9
RDV pour projet d'urbanisme Dématérialisation des demandes d'urbanisme	
<b>Informations utiles</b> .....	10-12
Bibliothèque Le compostage à votre portée SMICVAL : vers une nouvelle gestion des déchets ASEPT : Qu'est-ce-que c'est ? Comment participer ?	
<b>Conseil municipal</b> .....	12-16
Comptes rendus	
<b>Sondage</b> .....	17-18
<b>Marché du mercredi</b> .....	19
<b>Agenda</b> .....	20
<b>Recensement</b> .....	20
<b>Etat-civil</b> .....	20

**Directeur de la publication**  
Lionel GACHARD

**Création graphique**  
Comité communication

**Impression**  
Mairie de Saint-Ciers-d'Abzac  
mairie@saintciersdabzac.fr  
Tel : 05 57 49 40 69



Impression par nos soins  
Ne pas jeter sur la voie publique

## Joyeuses Fêtes de fin d'année !

Chères Saint Cyriennes, Chers Saint Cyriens,

*Encore une année qui se termine, une année qui est passée bien vite mais n'a pas emporté avec elle ce fichu COVID-19.*

*Il y a eu une lumière d'espoir avec un été où les mesures sanitaires ont été en partie assouplies mais les variants en ont décidé autrement.*

*La commune en partenariat avec La Cali met tout en œuvre pour vous faciliter l'accès à la vaccination avec le Vacci'Bus qui a été déployé à plusieurs reprises.*

*Un nouveau passage ouvert à tous dès 30 ans est d'ailleurs prévu début janvier, les modalités étant décrites dans les prochaines pages.*

*C'est un sujet qui divise mais actuellement la vaccination est la meilleure option pour vaincre ce virus et les vaccins par ARN fournis par les laboratoires PFIZER et MODERNA ont largement démontré leur efficacité en réduisant drastiquement les risques de formes graves du virus.*

*C'est donc avec beaucoup de tristesse que pour la seconde fois, la municipalité est contrainte d'annuler sa cérémonie des vœux et ne pourra pas vous convier et partager avec vous un moment convivial.*

*Une occasion qui nous aurait permis de faire un bilan au quart de ce mandat et faire un point sur les projets déjà réalisés et des projets en cours pour les prochains mois.*

*Afin que ce point puisse être réalisé, vous recevrez fin janvier un numéro spécial de la Gazette où nous aborderons ce sujet.*

*Nous reviendrons notamment sur le projet de restructuration de l'école de Saint-Ciers-d'Abzac dont vous pouvez découvrir un dossier dans ce numéro.*

*L'année prochaine sera également marquée par le calendrier électoral avec les élections présidentielles qui seront suivies par les élections législatives;*

*Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, pensez à vous inscrire avant le 4 Mars 2022.*

*Puis avant de clôturer cet éditto, je souhaite ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale remercier Sylviane, notre secrétaire de mairie qui après de très nombreuses années de service nous quitte pour profiter pleinement de sa nouvelle vie de retraitée.*

*Elle sera remplacée par Philippe, que vous pouvez d'ores et déjà rencontrer le vendredi avant son arrivée officielle mi-janvier.*

*Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, avec tous les élus de la commune, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année qui doivent malgré tout rester un moment de partage avec nos proches.*

Prenez soins de vous et nous nous retrouverons en 2022 !

Lionel GACHARD  
&  
L'équipe Municipale

## Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et Vendredi :	8h30 - 12h30	et	14h - 18h
Mardi, Mercredi et Jeudi :	8h30 - 12h30		
Samedi (Permanence élu) :	9h00 - 12h30		

## ACTIOM : une solution mutuelle

**La mutuelle, un vrai sujet de société qui coûte cher !**

Il y a quelques mois, votre municipalité a signé une convention avec l'association ACTIOM, " Ma commune ma santé".

Cette association représentée par M.FRANCOIS va permettre aux personnes de pouvoir bénéficier d'une complémentaire santé, collective et mutualisée au niveau national donc à moindre cout, personnalisée et adaptée aux besoins de chacun.

Vous êtes habitant de Saint Ciers d'Abzac, commerçants, artisans, agriculteurs, professionnels libéraux sur la commune, vous pouvez bénéficier de tarifs avantageux.

Plusieurs permanences sont prévus en mairie les vendredis: 17 décembre, 21 janvier, 18 février et 18 mars de 14h à 18h.

Vous pouvez prendre RDV auprès de la plateforme située à Villenave d'Ornon au 05 64 10 00 48.



### ACTIOM

Actions de mutualisation pour  
l'amélioration du pouvoir d'achat

## Conseiller numérique



### Informations sur les ateliers



#### Planning

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h					
14h-18h					

Accès libre (rendez-vous possibles)

Ateliers/visites à domicile (sur rendez-vous uniquement)

#### Modalités

- Ce service est **absolument gratuit** et ouvert à tous les publics : enfants à partir de 8 ans, retraités, actifs, TPE/PME, associations...

- Les rendez-vous à domicile sont réservés aux habitants de Saint-Ciers. Les usagers des communes proches sont les bienvenus mais doivent se déplacer dans nos locaux.

- Tous les niveaux sont acceptés, y compris les grands débutants. Le conseiller a été tout spécialement formé pour cela.

- Tous les accompagnements sont possibles, pour peu qu'ils touchent au numérique : tablette, smartphone, box internet, etc...

#### Ateliers collectifs

Nous proposons différents ateliers collectifs, en sessions d'une à deux heures, sur une grande variété de sujets :

- Communication (Flyers, logos, réseaux sociaux...)
- Logiciels libres (Bureautique, graphisme...)
- Démarches administratives
- Boîtes Mail (création, gestion...)
- Parentalité numérique (contrôle, découverte...)
- Utilisation d'ordinateurs en accès libre
- ... Et bien d'autres : n'hésitez pas à proposer de nouveaux sujets !

Inscrivez-vous en contactant la mairie :

**05 57 49 40 69**

*Nous vous attendons nombreux et motivés !*



### VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE, UN ARTISAN SUR LA COMMUNE ?

Vous souhaitez avoir un article dans notre gazette ? C'est possible !

Nous vous invitons à nous contacter par mail, [contact@saintciersdabzac.fr](mailto:contact@saintciersdabzac.fr) afin de convenir d'un rendez vous .

## Restructuration de l'école de Saint-Ciers-d'Abzac

**Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Saint-Ciers d'Abzac / Périssac prend fin...**

Créé en 1976, le RPI sera rompu après 47 ans d'existence durant lesquels les deux communes se sont partagées les effectifs scolaires avec les maternelles dans la commune de Périssac et les élémentaires dans la commune de Saint-Ciers-d'Abzac.

Cette séparation est le résultat d'une fermeture de classe décidée par l'inspection académique, basée sur des statistiques montrant une baisse des effectifs sur la commune de Périssac.

Afin d'éviter des relations tendues, les deux communes ont décidé d'un commun accord de mettre un terme à ce regroupement dès la rentrée 2022/2023.

Afin que cette fin soit la plus douce possible pour les élèves, un accord a été établi entre les deux communes permettant aux élèves entrant en CM1 et CM2 à la rentrée prochaine de choisir dans quelle école ils souhaitent aller.

Pour les autres élèves ils regagneront l'école de leur commune respective.

### Une nouvelle école à Saint-Ciers-d'Abzac

La fin du RPI n'est pas la conséquence directe de ce projet qui était un des grands projets de notre programme lors des élections municipales pour entreprendre des travaux de restructuration important au niveau de l'école afin de proposer des locaux mieux adaptés mais aussi pour libérer des bâtiments dont la mairie a besoin afin de disposer d'une vraie salle de conseil et de mariage notamment.

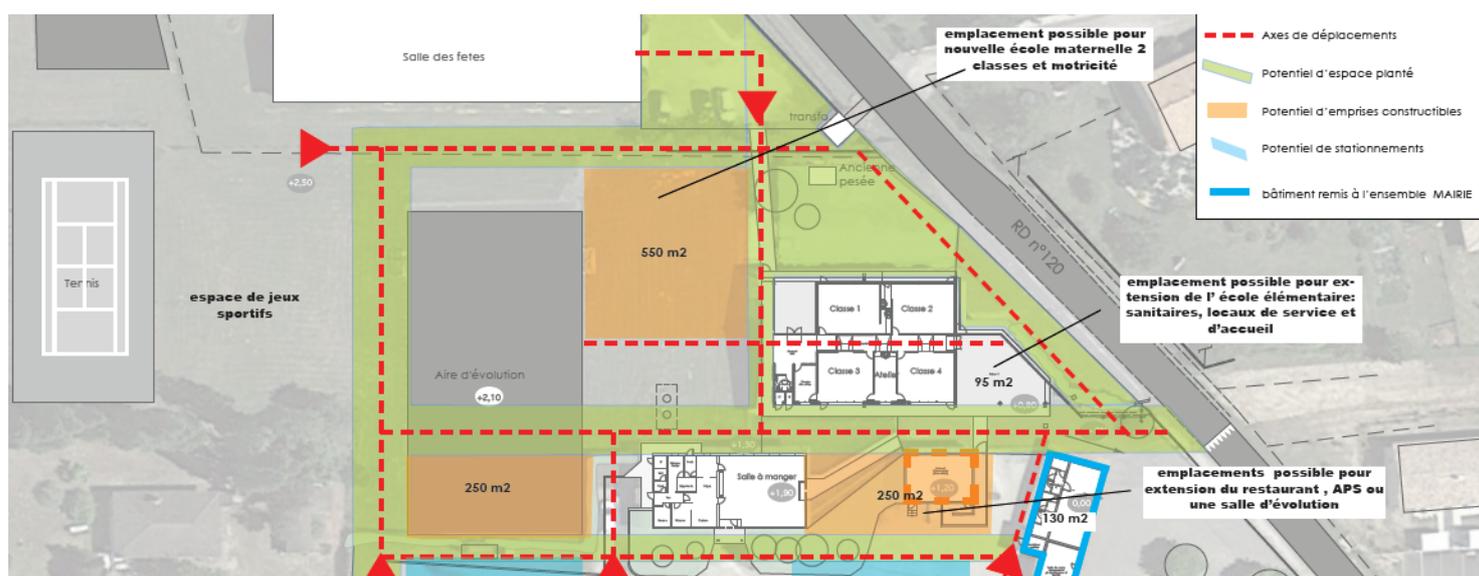
Dès 2021 avant même l'hypothèse de scission, la commune avait mis à son budget les fonds pour lancer une étude préalable pour une convention d'aménagement d'école avec le département. Le bureau d'étude NECHTAN a été retenu, suite à un appel d'offre, afin de réaliser un diagnostic démographique et de proposer différents scénarios possibles pour cet agrandissement.

Pour l'accompagner dans ses travaux, un comité de pilotage intégrant les enseignants, des représentants de parents d'élèves, des agents municipaux, des élus et différents services extérieurs a été mis en place.

Fin janvier une restitution des différents scénarios proposés aura lieu avec une séance de concertation publique pour sélectionner le projet ressemblant le plus à nos attentes.

Les objectifs principaux de cette restructuration étant de créer un nouveau bâtiment pour les élèves de maternelles, agrandir le réfectoire pour l'intégration d'un self, la construction d'une nouvelle garderie, la création d'une cour de récréation végétalisée, la construction de nouveaux sanitaires et d'apporter une meilleure solution pour les parkings aux abords de l'école.

Les travaux débuteront fin 2022 pour une ouverture à la rentrée 2023.



## DISTRIBUTION DE GILETS JAUNES POUR VOS ENFANTS

110 enfants prennent le bus scolaire sur notre commune chaque jour pour se rendre dans 5 collèges et 5 lycées. Pour leur sécurité et celle des automobilistes, nous tenons à leur disposition un gilet jaune gratuit en mairie. N'hésitez pas à venir en chercher un pour votre enfant.

## En attendant les travaux, une phase transitoire...

La fin prématurée du RPI nécessite la mise en place d'une organisation provisoire dans les locaux actuels, le temps des travaux. Durant l'été 2022, les deux classes attenantes à la mairie seront réaménagées afin d'accueillir les deux classes de maternelle prévues pour la rentrée de septembre 2022, avec des murs repeints et la mise en place du mobilier nécessaire et dans les normes pour les classes de maternelles.

Le système de chauffage actuellement au fioul sera également remplacé par un système plus performant.

Un bâtiment modulaire chauffé et climatisé aux normes scolaire d'environ 100m<sup>2</sup> sera également installé à proximité des deux classes avec des sanitaires adaptés aux maternelles et une salle multi-activité permettant d'accueillir les activités de motricité, l'espace dortoir et le soir l'espace garderie avec tout le confort nécessaire.

Un aménagement au niveau de la cours est également prévu afin de pouvoir installer une structure de jeu à destination des maternelles.

Le mobilier de la cantine ne sera pas oublié avec l'achat de tables et chaises adaptés aux plus jeunes enfants.

## Du nouveau à l'école !

### Une école mieux sécurisée avec une nouvelle alarme PPMS

La sécurité de nos élèves est une priorité pour la municipalité qui s'était engagé dans son programme pour l'investissement dans une alarme PPMS performante.

Ce sujet bien connu des représentants des parents d'élèves revient sur la table des questions aux conseils d'écoles depuis de nombreuses années.

Le système d'alarme PPMS vient d'être installée dans l'école avec une formation auprès des enseignants pour son utilisation.

Le point fort du système mis en place étant la possibilité de l'utiliser même hors des locaux scolaires par exemple lors d'un voyage scolaire avec un système de géolocalisation et une mise en relation directe avec la gendarmerie pour une intervention rapide.

### De nouveaux investissements prévus pour la cantine

Dans le cadre du plan de relance, la commune a fait une demande de subvention pour l'achat d'équipements de cuisine afin d'aller encore plus loin dans l'amélioration des repas servis à la cantine, comme nous l'avons déjà entrepris depuis la rentrée 2020 avec le passage en loi EGALIM qui intègre plus de produits BIO, en circuit court.

Notre démarche va plus loin avec l'utilisation privilégiée des produits frais et en proposant également des produits laitiers de qualité et d'origine contrôlée.

Si notre demande de subvention est retenue, cela nous permettra notamment de proposer plus de desserts fait maison et de faciliter le travail des agents dans la préparation des produits frais.

Une partie du matériel permettra aussi la mise en place d'un projet annexe porté par le comité Santé, Sociale et accompagnement des personnes âgées pour la mise en place d'un frigo partagé qui accueillera les produits non consommés de la cantine.



## IMPORTANT

La fin du RPI nécessite la réinscription de **TOUS LES ENFANTS**, même si votre enfant est déjà scolarisé sur la commune.

Dès la rentrée de septembre 2022, **les élèves en maternelle et en élémentaire seront scolarisés dans l'école de Saint-Ciers-d'Abzac**. Il n'y aura plus de navette en bus scolaire entre Saint-Ciers-d'Abzac et Périssac.

Les élèves hors commune sont toujours acceptés et la tarification sociale de la cantine à un euro restera en place y compris pour les élèves hors commune.

Pour des raisons d'organisation, l'inspection académique nous demande de démarrer les inscriptions dès maintenant.

Pour les élèves déjà inscrits dans la commune un formulaire a été remis dans le cahier de votre enfant.

Si votre enfant n'est pas scolarisé sur la commune, que vous êtes de nouveaux arrivants merci de vous rapprocher de la mairie avant fin décembre dans la mesure du possible pour réaliser l'inscription de votre enfant.



## Réunion publique du projet école

A la demande des élus de la commune, le bureau d'étude organise une réunion publique pour présenter les différents scénarios possible pour la future école. L'objectif étant de recueillir l'avis des habitants et des parents avant que les élus prennent une décision sur le scénario sélectionné.

**Rendez-vous est donné le lundi 17 janvier 2022 à 19h dans la salle des fêtes**

## Eglise

Plusieurs réparations et restaurations avant des travaux plus importants...

Afin de connaître exactement les travaux nécessaires à la restauration de l'église, la municipalité a fait passer en juillet 2020 l'architecte des bâtiments de France, Gerhard Scheller.

La réparation la plus urgente concerne la toiture: une demande de devis a été faite auprès d'un couvreur, qui travaille essentiellement sur des monuments classés. Il est déjà intervenu à deux reprises pour poser une bâche au niveau du clocher et réparer plusieurs fuites.

Cependant, à l'intérieur de l'église, plusieurs réparations et restaurations ont déjà pu être faites grâce à l'aide de bénévoles de la commune. Mais également, grâce à l'association des Amis de l'église, qui a payé le bois nécessaire à la fabrication de la balustrade du balcon menant au clocher (l'ancienne n'étant pas aux normes de sécurité). Nous remercions Jacques pour cette magnifique réalisation.

Les persiennes du clocher ont, quant à elles, été entièrement refaites par Michel, et le bois fourni par un bénévole.

Les grilles du baptistère, qui avaient été sorties il y a des années de cela pour être sablées, ont été remises et peintes. Le baptistère s'est également paré d'une copie originale du tableau d'Ottavio Vannini représentant le baptême du Christ, don d'une ancienne association de la commune.

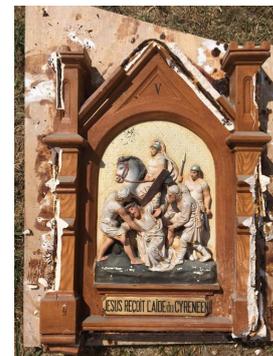
Les chemins de croix, en piteux états, ont été restaurés par Cédric ; et pour les 4 stations manquantes, des impressions en A3, fournies par le presbytère de Fronsac, ont été encadrées et installées.

Jacques a également refait le tronc manquant en rentrant sur la droite et la porte du tabernacle.

Grace au don d'une grille, de Mme Josiane Rambaud, et à sa mise aux bonnes dimensions par Michel, l'escalier de la crypte côté cœur a pu être mis en sécurité. Les autres grilles protégeant les escaliers ont été repeintes avec l'aide de Patrice.

Un don de deux prie-Dieu et d'un bruloir à cierges a aussi été réalisé. Et pour finir toutes les portes de l'église ont été poncées et lasurées.

Si vous désirez avoir des renseignements sur les horaires et jour des messes qui ont lieu à St Ciers d'Abzac, vous pouvez contacter le 06 83 95 12 07 ou le 06 77 64 74 52. ou sur le site [egliseenfronsadais.fr](http://egliseenfronsadais.fr).



### EGLISE :

L'église est ouverte de 10h à 18h.

Ceux qui le souhaitent peuvent amener un bouquet de fleurs de leur jardin pour embellir l'église.

## VACCI'BUS de retour en janvier

En partenariat avec la Cali, la commune accueillera de nouveau le Vacci'Bus le **Judi 13 Janvier 2022**. Le vaccin sera en ARN Messenger de chez MODERNA.

La vaccination sera accessible à toutes les personnes de plus de 30 ans que ce soit pour la première dose, seconde dose ou bien la troisième dose de rappel si votre deuxième dose a été réalisée avant le 13 Août 2021.

Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous en appelant le secrétariat de la mairie.



## Mission hérisson



L'enquête Mission hérisson organisée par la LPO s'adresse à tous.

La mairie a choisi de s'y inscrire afin de participer à la récolte d'un grand nombre de données pour étudier les évolutions de population des Hérissons d'Europe.

L'enquête se fait dans le cadre des sciences participatives (ouvertes à un public très large et non-spécialiste).

Concrètement, un tunnel a été installé fin mai début juin dans la commune.

Merci à Cédric pour la réalisation du tunnel et aux bénévoles qui se sont relayés pour relever les empreintes.

Qui saura deviner à quel animal appartiennent les empreintes relevées dans la nuit de dimanche à lundi et dans la nuit de lundi à mardi (belette, chat, hérisson, lapin, fouine...)?

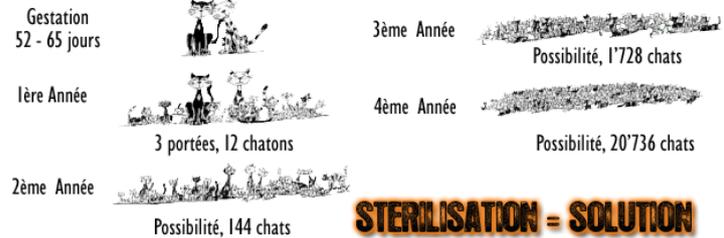
## Campagne de stérilisation

Campagne de stérilisation des chats errants

En partenariat avec l'association 30 millions d'amis ainsi qu'avec un vétérinaire des environs, la mairie a organisé fin juin une campagne de stérilisation et d'identification de chats errants dans le secteur de la Pradella.

Un moment qui a pu être compliqué pour ces petits bêtes à poils mais les bénévoles ont bien pris soin d'eux pendant leur convalescence. Ils ont ensuite été relâchés dans le secteur où ils vivaient.

### La prolifération du chat



## Haie champêtre pour le futur verger communal

Dimanche 28 novembre, petits et grands jardiniers, munis de pelles et de gants, se sont succédés pour planter les cinquante-deux arbustes de la haie champêtre du futur verger communal.

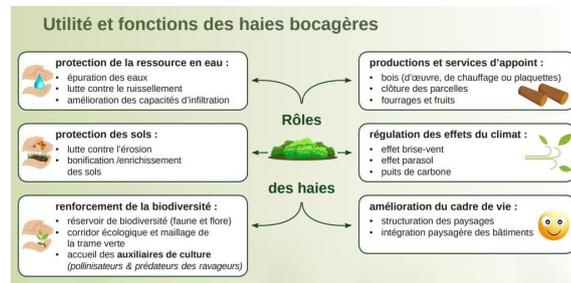
Dix-neuf variétés différentes ont été choisies avec soin pour correspondre au mieux à notre environnement.

Les végétaux ont été prélevés dans les jardins de certains habitants de notre commune pour préserver aussi le budget de la commune.

Effet brise vent, épuration des eaux, réservoir de biodiversité, les utilités d'une haie champêtre (haie mixte ou mélangée composée d'arbustes du terroir) sont nombreuses.

La patience sera de mise pour admirer les différentes couleurs de la haie bocagère de la commune.

Merci à tous ceux qui ont permis que ce projet aboutisse.



# Arrosage du stade

Vous êtes plusieurs à vous être interrogés sur la consommation d'eau pour arroser le stade de football pendant l'été. Bien que l'eau soit issue d'un forage, la municipalité a remis en état et modernisé l'installation cette année.

Tout d'abord en remplaçant bon nombre d'arroseurs défectueux qui créaient des fuites d'eau importantes, ensuite en remplaçant le programmateur afin d'éviter les heures chaudes de la journée et enfin l'installation d'un pluviomètre qui coupe automatiquement l'arrosage quand la pluie est équivalente à la quantité d'eau dont le gazon a besoin pour ne pas griller.



# Fermeture de la mairie pour travaux



Des travaux seront réalisés dans la mairie afin d'y déplacer l'agence postale entre le 31 janvier et le 13 février 2022.

Durant cette période l'accueil au public ne sera pas possible mais une permanence téléphonique sera toujours assurée aux horaires habituels d'ouverture.

Votre mairie sera également fermée au public les vendredis 7 et 14 janvier 2022 en raison d'une formation des agents administratifs.

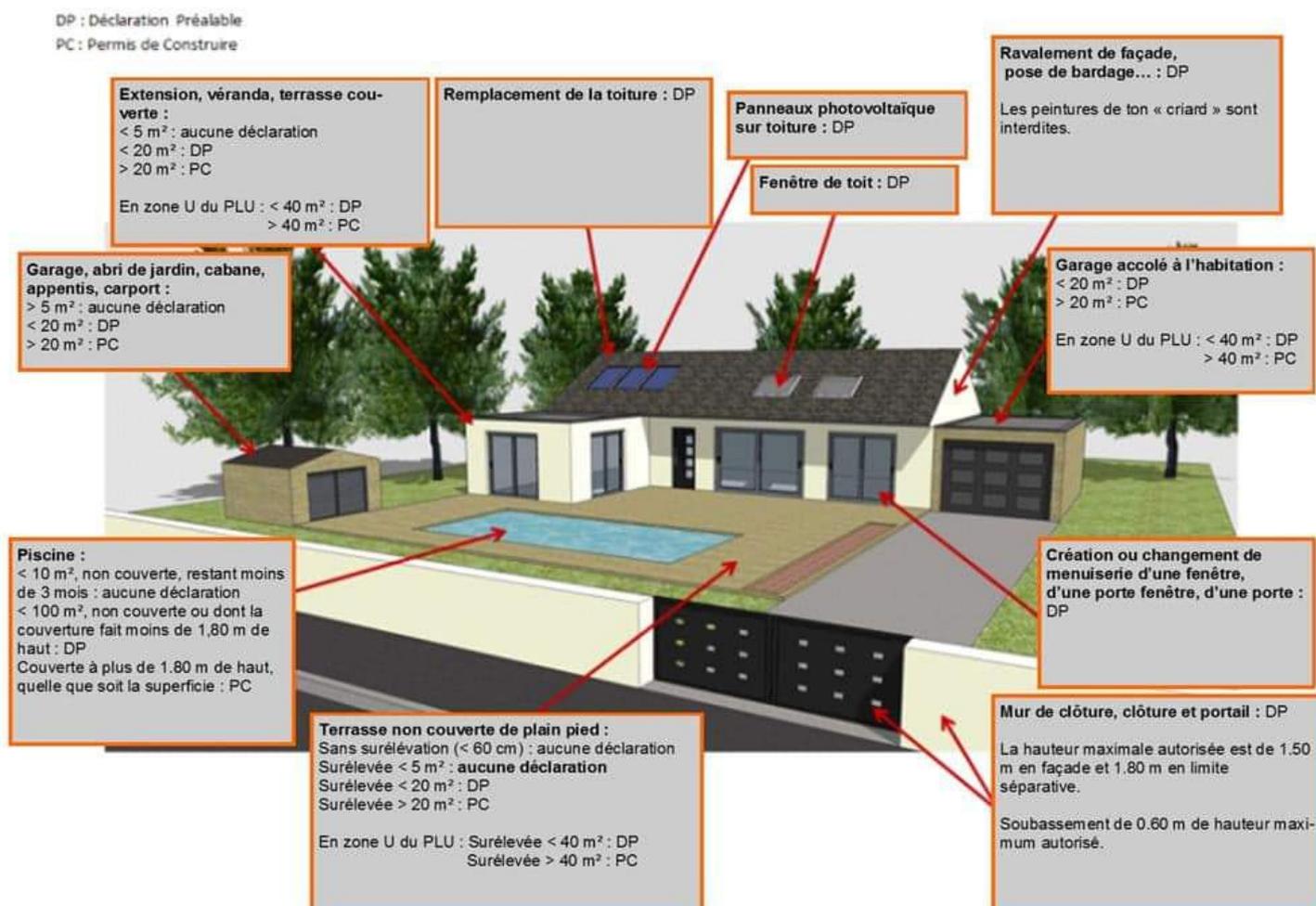


# URBANISME

## RDV pour projet d'urbanisme

Vous souhaitez réaliser prochainement des travaux chez vous ? Nous vous conseillons de prendre rendez vous avec un responsable urbanisme de la mairie qui vous aiguillera sur les documents à transmettre, à prévoir etc....

Prenez rendez vous par mail [mairie@saintciersdabzac.fr](mailto:mairie@saintciersdabzac.fr) ou par téléphone 05 57 49 40 69.



## Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Pour l'usager comme pour l'administration, la dématérialisation permet un gain de temps sur le traitement du dossier. Les agents seront davantage disponibles pour vous offrir un service de conseil et d'accompagnement sur le fond des dossiers.

Nos agents en mairie restent à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie

- par téléphone au 05 57 49 40 69
- par mail sur [urbanisme@saintciersdabzac.fr](mailto:urbanisme@saintciersdabzac.fr)

ou auprès du service instructeur du PETR du Grand Libournais à l'adresse suivante: [ads@grandlibournais.eu](mailto:ads@grandlibournais.eu)

### Je n'ai aucune connaissance en informatique, vais-je y arriver ?

Afin de vous accompagner les usagers dans la constitution de leur dossier électronique, vous pouvez vous appuyer sur le site: [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221)

ou vous pouvez prendre rendez-vous auprès de votre conseiller numérique, en mairie qui vous accompagnera gratuitement dans la transmission de votre dossier.



**GRAND Libournais**  
Pôle Territorial

**L'ACCUEIL**  
Accueil du public sur rendez-vous :  
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
1 Place Maurice Druon 33570 Les Artigues-de-Lussac

Accueil téléphonique :  
Mardi, jeudi et vendredi  
de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00  
Lundi et mercredi  
de 9h00 à 12h00

**VOS CONTACTS**

**Amélie TALAVET**  
[atalavet@grandlibournais.eu](mailto:atalavet@grandlibournais.eu)  
05.24.24.00.57

**SERVICE ADS**

### Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?

Une démarche en ligne **plus simple, plus rapide** (notamment avec l'utilisation d'AD'AU) **et accessible à tous** qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

- 1 Un service en ligne accessible 7/7 – 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.
- 2 Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.

- 3 Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
- 4 Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.

5 Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.

- 6 Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

*En cas de difficulté ou de besoin de conseil dans la constitution de votre dossier, des agents sont à votre disposition.*

### Comment déposer mon dossier en ligne ?

Votre commune met à votre disposition un service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.  
**Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches !**

#### Les différentes étapes pour déposer mon dossier



Créer un compte en ligne sur : <https://grandlibournais.geosphere.fr/guichet-unique>

Choisir le formulaire en ligne adapté à votre projet et joindre les documents numériques du dossier, aux formats admis et en respectant la taille maximale autorisée.



Soumettre le dossier à votre service instructeur !  
Et suivre en ligne l'état d'avancement de votre demande

## NUMÉROS UTILES:

- Mairie: 05 57 49 40 69
- Ecole: 05 57 69 55 04
- La Poste: 05 57 55 39 87

- Cabinet infirmier: 05 57 49 84 52
- SAMU: 15
- Pompiers: 18
- Gendarmerie: 17

## Bibliothèque

### Talent de Saint Ciers d'Abzac

Des vignes, des animaux, un peu de houblon, notre commune propose un cadre accueillant pour créer des univers et des histoires fabuleuses.

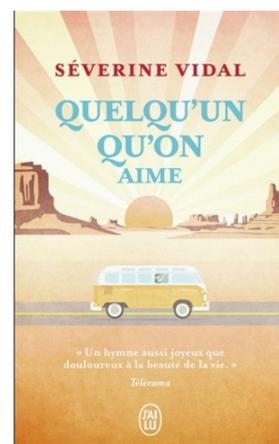
Début novembre, vous avez pu découvrir à la bibliothèque des nouveautés dont "Quelqu'un qu'on aime" de Séverine Vidal, habitante de notre petit village.

Qui de mieux placé pour nous en parler d'une lectrice qui a adoré cet ouvrage.

"Ce livre doux et percutant qui fait à la fois palpiter, swinguer, voyager, s'interroger, penser, rêver et surtout aimer.

Aimer chaque membre d'une improbable famille, détruite, composée, recomposée.

Une famille joyeuse, optimiste et d'une incroyable créativité !" Colette.



### ET SI ON JOUAIT ?

Nous sommes ravis de vous annoncer un nouveau service : le prêt de jeux de société.

Pour passer un bon moment en famille ou entre amis, pour faire découvrir de nouvelles stratégies à vos enfants, les jeux de société ont de nombreux avantages. L'équipe de la bibliothèque a trié, nettoyé, étiqueté, rangé et enregistré plus d'une trentaine de jeux.

Nous remercions chaleureusement les donateurs sans qui nous n'aurions pas autant de diversité ! Dès début janvier, vous pourrez venir les tester sur place ou les emprunter pour une durée de deux semaines.

Mercredi 15 décembre  
à partir de 16h00

**NOËL**  
à la  
bibliothèque

Exprimer vos talents lors d'ATELEIRS  
de création sur inscription  
bibliostciersdabzac@gmail.com

Lecture de contes par  
Mme Saperlipopette

### Dons de livres des habitants:

Nos rayons deviennent de plus en plus diversifiés, grâce aux relais BDP ( Bibliothèque Départementale de Prêt) mais aussi grâce à tous les dons de livres que vous recevons tout au long de l'année. Si vos enfants veulent tout savoir des dinosaures, venez vite emprunter les livres donnés sur ce thème. Merci à vous !

### Noël à la bibliothèque

Ce mercredi 15 décembre à 16h la bibliothèque de Saint-Ciers-d'Abzac a accueilli la conteuse Madame Saperlipopette.

Elle nous a fait, petits et grands, voyager à travers la magie de Noël.

Les enfants ont ensuite participé à des ateliers de confection sur le thème de Noël.

Suivez la page Facebook de la bibliothèque pour découvrir les différentes animations proposées.

**Pour lutter contre le cancer en Nouvelle Aquitaine**

Le Rotary, récupère, trie et envoie les cartouches à jet d'encre uniquement, les toners ne sont pas repris.

La mairie s'associe à la lutte contre le cancer avec le Rotary International Libourne Saint-Emilion. N'hésitez pas à venir déposer vos cartouches jet d'encre dans le bac collecteur disponible dans la mairie. Chaque geste compte pour faire avancer la recherche.

Rotary  
District 1690 - France

**ICI COLLECTE DE  
CARTOUCHES À  
JET D'ENCRE**

Le montant de la vente des  
cartouches reconditionnées  
sera reversé

au

**CHU  
BDX** CENTRE  
HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE  
BORDEAUX

# INFORMATIONS UTILES

## Le compostage à votre portée

Recycler ses déchets organiques grâce à la pratique du compostage ne présente que des avantages : moins de pollution liée au transport et à l'acheminement des biodéchets, assurer le retour au sol de la matière organique et disposer d'un engrais naturel de choix pour votre potager et votre jardin.

Pour produire un bon compost, il est nécessaire de respecter quelques principes simples, que notre guide composteur communal peut vous transmettre !

### Vous avez besoin d'un composteur ?

Nous vous en mettons un à disposition gratuitement et vous formons à la pratique du compostage domestique.

Pour plus de renseignements, contactez-nous par mail [mairie@saintciersdabzac.fr](mailto:mairie@saintciersdabzac.fr) ou par téléphone 05 57 49 40 69.



## SMICVAL: vers une nouvelle gestion des déchets

Vous avez été destinataire début décembre d'un courrier du SMICVAL dans lequel il vous propose de participer à une enquête sur la transformation du modèle de gestion des déchets du SMICVAL.

La situation de monopole de VEOLIA sur l'enfouissement et les objectifs nationaux nous contraignent à baisser drastiquement nos déchets de plus de 50%.

Pour y arriver nous allons devoir changer nos habitudes et le SMICVAL envisage de supprimer le ramassage en porte à porte pour nous inciter à ce changement.

Il est donc important de participer à cette enquête pour pouvoir donner votre avis.

Disponible en ligne ici: <https://citizenlabco.typeform.com/consultation>



### Infos Pratiques et Contact

Accueil du lundi au vendredi

9h - 12h30 et 14h - 17h

05 57 84 74 00

[contact@smicval.fr](mailto:contact@smicval.fr)

[www.smicval.fr](http://www.smicval.fr)

8 route de la Pinière  
33910 St Denis de Pile



**Compostage individuel**  
Tontes, marc de café, cartons souillés, coquilles d'œufs, fleurs fanées, épluchures de fruits et de légumes, papiers essuie-tout

**Collecte des restes alimentaires**  
Idem + Restes de repas (pain, viande, poisson, pâtes...), crustacés, coquillages

**Collecte des papiers et emballages recyclables**  
Tous les papiers (Magazines, journaux, prospectus, enveloppes...)  
Bouteilles et Flacons plastiques (S'il y a un bouchon c'est bon !)  
Cartons et Briques alimentaires  
Emballages métalliques (Conserves, Aérosols, Canettes...)

**Apport volontaire du verre**  
Enlevez les bouchons et les couvercles

**Apport volontaire des vêtements et textiles**  
- Placez-les dans un sac fermé  
- Attachez les chaussures par paire  
- Vêtements bon état, usagés ou déchirés mais non souillés

**Collecte déchets non recyclables**  
Films plastique, pots de yaourt, barquettes plastique, polystyrène, couches, ampoules à Incandescence

**Apport volontaire en Pôle Recyclage (déchèterie)**  
Métaux - Gravats - Bois - Végétaux - Plâtre - Cartons - Meubles - Appareils électriques - Déchets dangereux

**Pôle Recyclage**  
Ouvert du lundi au samedi

- SANS rendez-vous, les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- AVEC rendez-vous, les vendredis et samedis en 3 min chrono sur [www.smicval.fr](http://www.smicval.fr) ou au 05 57 84 74 00

N'oubliez pas de présenter votre carte elle est obligatoire

# ASEPT : Qu'est-ce que c'est ? comment y participer ?

L'ASEPT est une association de l'ensemble des caisses de retraites qui propose gratuitement aux personnes de 55 ans et plus de participer à des ateliers sur des thèmes précis (mémoire, santé, nutrition, finances, bien vieillir, bien chez soi,...).

Suite à une réunion de présentation des différents ateliers par un représentant de l'ASEPT en décembre 2019, un premier atelier a eu lieu sur la commune sur le thème de la mémoire. Interrompus par la crise sanitaire, les ateliers ont repris en septembre et l'un d'eux est en cours sur la commune sur le thème "forme et équilibre".

Un atelier se déroule sur 8 à 10 séances d'1h30 à raison d'une par semaine.

A Saint-Ciers-d'Abzac elles ont lieu le jeudi matin et réunissent une dizaine de personnes. Il est également possible de suivre un atelier organisé sur une commune voisine. Si vous n'avez pas pu prendre connaissance des différents thèmes proposés par l'ASEPT et que vous êtes intéressés, plusieurs moyens d'information sont à votre disposition :

- par téléphone au 05 57 99 79 39
- via le site Internet <https://www.asept-gironde.fr>

en scannant le QR code ci-contre  
par mail à : [sante-sociale@saintciersdabzac.fr](mailto:sante-sociale@saintciersdabzac.fr)  
ou en contactant la mairie 05.57.49.40.69



## COMPTES RENDUS

### CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER SEPTEMBRE 2021:

Présents : L GACHARD, C ABOUDARAM, YM LAFFERRIERE, F DIOSO, J DUEZ, C ROBERT, G RAYMOND, V CAYRE ,S NEUVILLERS, I MARIOU, JL MICHEL, I HASSAN, A NEGRE

Excusés : K AUDINET (pouvoir L. Gachard), C POUPART (pouvoir YM LAFFERRIERE) secrétaire : I HASSAN.

#### 1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL :

Vote pour à l'unanimité

#### 2- SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION BOUGER FESTIF DANS LE LIBOURNAIS:

Le comité Vie associative, sports et loisirs sollicite le conseil municipal pour le versement d'une subvention à l'association Bouger Festif dans le Libournais qui gère notamment le Buurtbus. Un nouveau prévisionnel a été fourni hier, seulement 3 manifestations présentées sur la dizaine qui étaient mentionnées précédemment. Pour l'an prochain, souhait d'un bilan plus approfondi. Vote pour subvention de 300 euros : 11 pour, 2 contre, 2 abstentions

#### 3- VALIDATION D'UN DEVIS POUR LES ÉCLAIRAGES DE NOËL :

Le comité Aménagement, Travaux et sécurité sollicite la validation d'un devis pour la rénovation des éclairages de Noël. Vote pour à l'unanimité

#### 4- RECONDUCTION TARIFICATION SOCIALE AVEC DISPOSITIF DE LA CANTINE À 1 EURO :

Il est demandé au conseil municipal de délibérer pour la reconduction du dispositif. «Cantine à 1 euro» et d'autoriser le maire à renouveler la demande auprès de l'organisme gestionnaire. Souhait d'un bilan financier à montrer lors du prochain conseil avec répartition. Vote pour à l'unanimité

#### 5- VALIDATION DES TARIFS POUR LA CANTINE SUR L'ANNÉE 2021/2022 :

L'année dernière, les tarifs étaient fixés selon le quotient familial s avec 3 tarifs: 1 euro, 2.80 euros et 3.20 euros. 37 élèves sur 158 étaient sur le tarif à 3.20€, ce qui a été mal accepté par les familles avec une hausse de 20 cts/repas. Il est donc proposé pour cette année les tarifs suivants (en conservant les mêmes paliers de quotient familial) : 1 euro, 2.80 euros et 3 euros. Vote : 13 pour, 2 abstentions.

#### 6- DÉLIBÉRATION ACTANT LA FIN DU RPI ST CIERS D'ABZAC / PÉRISSAC :

Cette année la commune de Périssac a perdu une de ses 4 classes sur décision de l'inspectrice académique du secteur. Cette décision a provoqué de nombreuses tensions entre les élus du SIRP des deux communes, Périssac n'acceptant pas cette décision et voulant une fermeture à St Ciers d'Abzac. Les relations étant fortement dégradées, avec une situation au niveau du SIRP ne nous laissant aucune majorité possible sur les prises de décisions malgré le fait que notre commune représente plus d'élèves, les élus du SIRP ont trouvé un accord pour mettre fin à celui-ci pour la rentrée 2022/2023. Il est demandé au conseil municipal d'approuver cet accord afin de pouvoir dès à présent travailler sur l'après sereinement. Une sortie du RPI, permettra de se préparer pour trouver les prestataires et se faire accompagner par le département pour la période de transition. Demande de chiffrage du coût total avant de voter : 9 votes pour voter ce soir. Vote sur la sortie du SIRP : 9 pour, 4 contre, 2 abst.

#### 7- VALIDATION POUR L'INSTALLATION D'UN RACK À VÉLOS SUR LE PARKING DES COMMERCES :

Le comité Aménagement, Travaux et Sécurité souhaite faire valider l'installation d'un rack à vélos sur le parking des commerces suite à une demande faite par un habitant de la commune. A voir où le mettre précisément sur le parking des commerces. Problème soulevé de voitures qui se garent le long de la terrasse du Chat noir. Vote pour l'installation sur ce parking à l'unanimité

#### 8 - VALIDATION BUREAU D'ÉTUDE EXTENSION ÉCOLE ET ACCORD DEMANDE DE SUBVENTION :

Suite à un appel d'offres qui a été lancé pour le lancement de l'étude préalable au projet d'extension de l'école de St Ciers d'Abzac, 4 bureaux d'études ont répondu favorablement à notre cahier des charges. Vu le budget qui était prévu, vu les offres reçues offrant des prestations similaires, vu les références du bureau d'étude et de sa réactivité, il est proposé au conseil municipal de valider l'offre du bureau d'étude NECHTAN. Option de présentation publique suggérée (rentre dans le budget). Vote pour à l'unanimité

### **9 - DEMANDE D'ACCORD DU COMITÉ CULTURE ET PATRIMOINE POUR UN PROJET DE RESTAURATION**

Le comité culture et patrimoine souhaite mener des travaux de restauration sur l'ancienne cabine téléphonique dans l'agence postale et souhaite l'accord du conseil municipal. Dans le même temps, le comité souhaite faire connaître son souhait sur le devenir de ce bâtiment en insistant sur la nécessité de maintenir ce bâtiment historique communal. Achat (sur la commune) puis don par des membres du comité le 1er mai d'un ancien téléphone de 1900 + don d'un autre téléphone de 1930 par un conseiller (exposé dans la vitrine de la mairie actuellement)+ don d'un téléphone des années 80 et d'annuaires par des habitants. Projet de rénovation de l'intérieur de la cabine (don de peinture blanche) avec ajout d'anciennes affiches d'époque et annuaires qui seront installés dans la cabine. Suggestion de transformer le rez-de-chaussée de la poste en musée éventuellement, ce qui accompagnerait la cabine téléphonique: réflexion du comité culture et patrimoine à faire à ce sujet pour proposition. Vote pour à l'unanimité

### **10 - MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATIONS DE LA SALLE DES FÊTES :**

Il est proposé au conseil municipal de modifier les tarifs de location de la salle des fêtes afin d'uniformiser les tarifs été/hiver. (Tarif hiver du 15 octobre au 15 avril). Rajout d'un jour supplémentaire à 100 euros. Problème de la salle des fêtes prise un mois entier par les associations (pas dispo pour les particuliers) : proposition de limiter la gratuité à 2 manifestations (votes pour 9) et faire un demi-tarif particulier ensuite (80 euros pour 1 jour et 150 euros le week-end). Effectif dès demain sauf réservation déjà effectuée. Vote : 14 pour, 1 abstention

### **11- DÉLIBÉRATION POUR DONNER DÉLÉGATION AU MAIRE :**

Conformément à l'article L2122-22 du CGCT le maire peut recevoir délégation du conseil municipal pour la durée du mandat concernant certaines affaires pour notamment gagner en réactivité. Il est demandé au conseil municipal de délibérer pour donner délégation au maire sur les affaires suivantes : la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et la passation à cette effet des actes nécessaires ; - la passation des contrats d'assurances et l'acceptation des indemnités de sinistre afférentes à ces contrats ; - la fixation des reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ; - le règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules municipaux ; - la demande de subvention auprès de tout organisme financeur ; - la réalisation des dépôts de demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification de bien municipaux (Hors DETR, FDAEC). Vote à l'unanimité en enlevant le 2ième point sur les marchés.

### **12 - DEMANDE D'AGRÈMENT POUR LA CRÉATION D'UN POSTE DE SERVICE CIVIQUE :**

Afin d'aider pour les permanences d'ouverture de la bibliothèque et dans la réalisation d'animations, il est proposé au conseil municipal de faire une demande d'agrément afin d'accueillir un service civique. Il est également demandé au conseil d'autoriser le maire à réaliser toutes les démarches administratives nécessaires pour son accueil dans les meilleurs délais. Proposition d'une mission en service civique jusqu'au 30 juin proposée (20h/semaine). Vote à l'unanimité pour demande agrément

### **13 - DEMANDE DE MODIFICATION D'UNE LIGNE BUDGÉTAIRE (RÉFECTION TOITURE) :**

Le comité Aménagement, Travaux et sécurité sollicite le conseil municipal pour modifier la ligne budgétaire qui était prévu pour la rénovation des toitures des bâtiments communaux. Report de la question demandée par ATS.

### **14 - VALIDATION DE PLUSIEURS DEMANDES POUR L'ORGANISATION DES JOURNÉES DU PATRIMOINE :**

Le comité Culture et Patrimoine souhaite faire valider plusieurs demandes en lien avec l'organisation des journées du patrimoine. Récital à l'église par François Dumont (coût de 200 euros prévu au budget) avec accord conseil paroissial (Pass sanitaire obligatoire). Demande abonnement à Portrait de famille (St Denis de Pile) pour location entre autre de jeux en bois (peut servir aussi à d'autres animations de la commune): 40 euros l'adhésion à l'association et 50 euros la cotisation à la ludothèque l'année. (Pour voir ensuite s'il n'est pas trop tard pour avoir ces jeux en bois géants pour les journées du patrimoine). Info commande de magnets, demande accord possibilité de vendre ces magnets 2 euros sauf pour les participants au rallye (régisseur ok pour vente). Voir si possibilité d'imprimer sur papier épais (en mairie) des cartes postales pour les journées du patrimoine. Vote à l'unanimité

### **15 - VALIDATION DE DEVIS POUR L'ACHAT DE MATÉRIELS INFORMATIQUES POUR L'ÉCOLE**

Il est demandé au conseil municipal de valider un devis concernant l'achat du matériel informatique suite à l'avis favorable sur l'appel à projet pour l'école numérique. Une filiale de la Poste propose une solution (achat avec subvention) sur une tablette (pas Apple) qui permet à l'enseignant de contrôler ce que fait l'élève. Le city stade ne pouvant pas se faire (au moins sur les 2 ans à venir-refus de subvention) et vu le peu d'avancée sur plusieurs projets, la somme manquante pourra être prise sur ces projets. Vote à l'unanimité

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

accès voirie d'un terrain constructible: ATS demande que la sortie se fasse allée de Duniau au lieu de rue du Fayet pour plus de sécurité (visibilité). Avis du conseil : 5 pour la rue Duniau, 7 pour le FAYET, 3 abstentions - Mise en place d'une bâche sur le toit de l'église : bâche à 330 euros + 440 euros de réparations en attendant réfection du clocher (devis à voir) - Installation d'une vitrine culture et patrimoine dans le hall de la mairie: remerciement pour le montage à Mr Michel et Mr Ducasse. - Modification des crêpeaux pour la Boxe à la salle des fêtes = mercredi, jeudi, vendredi - Planning de la salle des fêtes de toutes les associations (nombreuses animations de prévues) - Besoin d'aménagement provisoire pour l'école par rapport à l'arrêt futur du RPI - Marchés nocturnes : bilan positif, à revoir pour les déchets recyclables etc... - Proposition par ATS de faire une cloison sur le côté de la salle des fêtes pour stocker les achats du comité vie associative (coût de 400 euros= dans le budget du graff qui coûte moins cher) - Etude du chauffage en attente présence d'un référent de la Cali - Il va falloir envisager de changer les portes du cabanon du petit bois. - Info Panneau affichage communal = devis à 4500 euros. Fin de séance à 21H50.

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2021 :**

Présents: L GACHARD, C ABOUDARAM, Y-M LAFFERRIERE, F DIOSO, J DUEZ, C ROBERT, V CAYRE , S NEUVILLERS, I MARIOU, J L MICHEL, I HASSAN, A NEGRE, M SONET.

Excusés : K AUDINET(pouvoir Gachard), G RAYMOND (pouvoir I HASSAN)Observatoire de la démocratie: D RUDELIN, P DE KANEL

### **1- ACCUEIL D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE À UNE DEMISSION :**

Michel Sonet intègre le conseil municipal suite à la démission de Christophe Poupart car étant le suivant sur la liste.

### **2- APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT :**

suppression du vote de Vanessa Cayre pour un sujet dans les questions diverses car impliquée dans la vente du terrain au niveau professionnel (terrain au Fayet) le vote passe à « abstention ». Vote à l'unanimité

### **3- MODIFICATION DES VICE-PRÉSIDENTS DE CERTAINS COMITÉS :**

Suite à la démission de Mr POUPART, il doit être remplacé à la vice-présidence du comité Biodiversité, faune et flore. Conformément au règlement, le Maire nomme les vice-présidents. Et en informe le conseil : Michel Sonet est nommé vice-président du comité vie associative. Mme Neuviller devient vice-présidente du comité biodiversité et quitte le comité vie associative ainsi que le comité santé social et accompagnement des personnes âgées. Il est fait appel à volontaire pour intégrer le comité vie associative suite aux démissions de Mme Robert et Raymond. Lionel Gachard intègre le comité mais il manque encore au moins un membre.

### **4- NOMINATION D'UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE JUMELAGE DU PAYS DE GUÏTRES :**

Suite à la démission de Mr POUPART, il est nécessaire de nommer un nouveau délégué pour représenter la commune au sein du comité de jumelage. Proposition de nommer M Sonet qui accepte. Vote à l'unanimité

### **5- NOMINATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER DEFENSE :**

Il est nécessaire de nommer un nouveau conseiller défense en remplacement de M Poupart. Proposition de nommer Mr Michel. Vote à l'unanimité

### **6- NOMINATION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS AU SIEPA :**

Suite à la délégation de compétence de la CALI auprès du SIEPA, il est nécessaire de nommer les délégués directement auprès du syndicat. Les statuts prévoient 2 délégués et 2 suppléants, il est donc nécessaire de nommer 2 suppléants. Les nouveaux suppléants sont: F DIOSO et Y-M LAFFERRIERE. Vote à l'unanimité

### **7- ADHÉSION À L'ACJNA :**

Il est proposé de valider l'adhésion de la commune auprès de l'association des comités de jumelage de Nouvelle Aquitaine Le coût de l'adhésion est de 60 € + 0.035 €/hab soit environ 112.20 €. Vote à l'unanimité

### **8 – RÉTROCESSION D'UNE PARCELLE À LA COMMUNE :**

Il est demandé de valider la rétrocession de la parcelle AH216 (une bande sur le haut du fossé) située rue François Mauriac pour l'euro symbolique. Il y a actuellement des propriétaires de maison qui passent par cette parcelle pour accéder à leur maison.

### **9 - VALIDATION DEVIS RÉFECTION DE TOITURE DE LA MAIRIE / ÉCOLE / BIBLIOTHÈQUE :**

Après avis du comité ATS, il est demandé au conseil de valider l'offre de devis de l'entreprise VICAIRE pour la réfection des toitures pour un montant de 49 778.63 €. Ce devis presque au même prix que son concurrent (49821 euros) prévoit le remplacement de toutes les tuiles contrairement à l'autre proposition. Les tuiles doivent être semblables (girondines) après avis de l'architecte des bâtiments de France. Vote à l'unanimité pour le devis de Mr Vicair. Info sur la toiture de l'église en attente devis

### **10 – VIREMENT DE SECTION À SECTION SUR LE BUDGET COMMERCE :**

Suite à une demande du Trésor Public, il est demandé au conseil d'autoriser un virement de la section 011 vers la section 65888 pour un montant de 20 € dans le budget annexe commerce. Vote à l'unanimité

Demande de transférer la ligne allouée de 5000 euros au budget principal pour l'extension du parking du marché vers le budget commerce. Vote à l'unanimité

### **11 – AMÉNAGEMENT VOIRIE ZONE COMMERCE ET SIGNALISATION HORIZONTALE :**

Suite à rencontre avec le département, l'entretien de la signalisation horizontale (passage piéton et dos d'âne). Proposition pour l'aménagement d'un passage piéton en face des commerces et l'entretien de la signalisation horizontale en centre-bourg, inclu dans le devis, la création d'un passage piéton sur le dos d'âne au niveau des commerces. Vote enduit/peinture= 12 pour, 3 abstentions Prestation extérieure : 12 pour, 3 abstentions Le comité finance va voir sur quelle ligne prendre le budget

### **12 – DEMANDE D'ACHAT POUR VMC ET CHAUFFAGE DU STADE :**

Le comité ATS demande au conseil municipal la validation d'un achat non prévu au budget pour l'installation d'une VMC et le remplacement des chauffages du stade. Le budget prévu pour l'achat est de 1000 € TTC. Possibilité de subvention au niveau du syndicat électrique, donc coût très faible pour la commune. Vote à l'unanimité. Pour la date des travaux : au mieux le 16 mai 2022 mais réflexion pour repousser travaux des commerces ou prendre un intérimaire 3 jours Si intérimaire 2 semaines cout = 1400 euros HT. Dans ce cas, cela pourrait être avant décembre. Vote à l'unanimité

### **13 – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL POUR PRÉEMPTION D'UNE PARCELLE DE BOIS :**

Une parcelle de bois (N°108) située rue de Fourat est en vente pour une surface d'environ 1000m<sup>2</sup>. Si le vendeur n'annule pas la vente, M le maire propose de préempter afin d'éviter l'installation de nouvelles constructions sans autorisation sur cette zone naturelle. Vote à l'unanimité

### **14 – DEMANDE D'ACHAT DE 4 PRISES POUR GUIRLANDES DE NOËL SUPPLÉMENTAIRES :**

Le comité ATS demande l'achat de prises supplémentaires pour l'installation des guirlandes de Noël sur la commune pour un montant de 858 euros HT+Raccordement des guirlandes =726 euros TTC Vote : 14 pour, 1 abstention

### **15- DEMANDE CONCERNANT LE LOTISSEMENT « LE VALLON DES JONQUILLES » :**

Décision à prendre sur le nom de cette rue et les numérotations des lots (lotissement en face du petit bois et du stade). Proposition du nom « allée des jonquilles » adoptée à l'unanimité et numéros sans changement.

### **16- ACHAT D'UNE BATTERIE DORSALE POUR LES OUTILS D'ESPACES VERTS ÉLECTRIQUES :**

Le fabricant liquide son stock d'où la demande ce jour = économie de 700 euros + taille-haies perche électrique qui manquait à rajouter à la facture. Voir au prochain conseil avec Aurélien les achats de ce soir et où ils pourront être imputés. Vote à l'unanimité

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

Problème de vestiaires au stade de foot (une seule pièce pour arbitres, vestiaires filles et rangement matériel). Proposition de poser un algéco à voir le cout et l'emplacement. Fauchage complet de bords de route. Info qu'un des 2 cantonniers a été formé au compostage par le SMICVAL, remplacement d'arroseurs du stade.

Demande de rajouter une exception sur le protocole d'achats techniques : M le maire rappelle qu'il est responsable des achats et doit donc être à minima informé au préalable, même si urgence. Pose des guirlandes fin novembre et dépose vers le 15 janvier 2022. Décoration salle des fêtes : demande de bénévoles pour l'intérieur à faire avant le marché de Noël du décembre (4-5 personnes). Un sapin sera nécessaire. Voir également pour déco extérieure. Question du nettoyage des fossés pour connaître le délai notamment rue de Mérigot (partie non busée + écoulement divers....) : travail en étude et pour mieux comprendre la problématique (à voir sur place). Le comité Santé, social et accompagnement des personnes âgées demande aux conseillers municipaux de bien vouloir rester quelques minutes en fin de réunion afin de faire des photos de chaque conseiller pour mettre dans le livret d'accueil des nouveaux habitants de la commune.

La séance du conseil municipal est levée à 20h40

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2021 :**

Présents : L GACHARD, C ABOUDARAM, Y-M LAFFERRIERE, F DIOSO, J DUEZ, C ROBERT, M SONET, J L MICHEL, I HASSAN, A NEGRE. Observatoire de la démocratie : P De KANEL;

Excusés : K AUDINET (pouvoir à L GACHARD), Gisèle RAYMOND (pouvoir à I HASSAN), V CAYRE (pouvoir à C ABOUDARAM), I MARIOU (pouvoir à J L MICHEL), S NEUVILLERS (pouvoir à C ROBERT),

### **1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL :**

Vote à l'unanimité

### **2- NOMINATION DES REPRÉSENTANTS À L'ASSOCIATION DES COMITÉS DE JUMELAGE DE NOUVELLE AQUITAINE :**

Lors du dernier conseil municipal, nous avons décidé d'adhérer à l'ACJNA sur proposition de Michel SONET. L'association nous demande de nommer 3 représentants. Il est donc proposé de nommer en représentant : Michel SONET, Jean Louis MICHEL et Sandra Neuvillers (pourra être revue si refus comme absente). Vote à l'unanimité

### **3- MISE EN PLACE D'UNE CHARTE DE CONFIDENTIALITÉ POUR LES ÉLUS ET LES MEMBRES COMITÉS :**

Afin de mieux encadrer les projets en cours de travail et pour éviter la diffusion de documents ou d'informations qui ne sont pas encore suffisamment avancés, il est proposé de mettre en place une charte de confidentialité pour l'ensemble des élus et membres des comités. Ce projet de charte a été validé par l'ensemble des membres du comité démocratie locale, transparence et communication. Lecture de la charte par Cécile Aboudaram. Problème soulevé de la communication entre comités dans ce cadre= cela n'empêche pas d'en parler entre comités pour avancer sur un projet car travail ensemble: Suppression de la mention « à l'intérieur du comité » dans la charte. Vote à l'unanimité avec modification mentionnée

### **4- VALIDATION DU CADEAU DE FIN D'ANNÉE POUR LES AÎNÉS DE LA COMMUNE :**

Comme l'année dernière le comité Santé, Social et Accompagnement des personnes âgées souhaite offrir un cadeau de fin d'année aux aînés de la commune dès 70 ans. Cette distribution concerne 160 habitants de notre commune. Il est proposé aux élus de valider cet achat pour un montant de 1600 € prévu au budget. Vote à l'unanimité

### **5- PRÉSENTATION DU PROJET DE « FRIGO PARTAGÉ » POUR VALIDATION :**

Le comité souhaite présenter un projet pour la mise en place d'un Frigo partagé sur la commune. Il est également demandé aux élus d'approuver un projet de convention pour la gestion de ce frigo, de valider l'emplacement de celui-ci ainsi que le type de construction. Proposition de convention mais plus d'association pour gérer (l'asso qui acceptait de gérer s'est désistée): suggestion de faire un appel aux habitants pour la gestion ou fonder une association : faire publication sur Facebook + article sur la gazette à préparer pour appel à gestion. Exemple de frigo partagé sur St André mentionné. Emplacement proposé par le comité sur le coté de la cantine (à la place du tonneau): A étudier selon le soleil pour éviter trop de chaleur + peut être problème d'ombre portée pour les cantinières= A voir pour l'avancer un peu et l'incliner pour éviter soleil. A voir si possibilité que les habitants déposent de la nourriture achetée? Sur la convention, rajouter la mention des produits d'entretien fournis. Appel à projet en cours pour le frigo précisé par le maire, pas de réponse pour le moment (si ok il faudra que cela soit en pose dans les 6 mois). ATS se charge de faire les devis de chiffrage abri et emplacement. Point à faire pour le conseil suivant.

### **6- PRÉSENTATION DU PROJET DE « BOITE À LIVRES » :**

Le comité Culture et Patrimoine souhaite présenter un projet pour l'installation d'une boite à livres. sur la commune ainsi que son budget prévisionnel. Suggestion de modifier l'emplacement afin d'éviter le coté ouest (intempéries) et mettre à coté ou à la place du panneau d'affichage (mur des wc publics). Idée de matériaux à base de caisses de vin pour l'originalité et en référence aux domaines agricoles. environnants. Il existerait une application pour référencer les boites à livres= à voir. Budget possible jusqu'à 300 euros. Vote à l'unanimité

### **7- DÉCORATION DE NOËL 2021 : PRÉPARATIFS ET DEMANDE D'ACHAT :**

Comme l'année dernière, le comité Culture et Patrimoine travaille sur les décorations de Noël et prévoit l'installation lors de la 1ère semaine de décembre. A cet effet, le comité souhaite faire valider une demande d'achat pour l'installation d'un projecteur afin d'illuminer le mur du bâtiment de La Poste au niveau du parking des commerces. Cette dépense était prévue au budget de cette année. Mais suite à des informations récentes sur les travaux sur le futur parking à coté de la poste, projet reporté à l'an prochain afin déjà de prévoir un branchement pour le projecteur (+ aménagement pour éviter vol). Voir pour l'an prochain l'achat du projecteur en gamme professionnel pouvant servir sur plusieurs manifestations (noël, octobre rose etc....). Le comité culture et patrimoine va se renseigner auprès de professionnels pour ce futur achat. Recherche des volontaires pour aider à l'installation des décorations de Noël le 1er décembre et les jours qui suivront (le week-end suivant, il y a le téléthon donc peu de bénévoles disponibles à ce moment là), l'installation des décorations se fera en plusieurs temps sur la 1ère quinzaine de décembre.

### **8 - APPROBATION DES STATUTS DE LA CALI :**

Suite à une modification des statuts de la Cali sur la compétence Enfance, il est demandé aux conseils municipaux des communes, membres de la Cali, d'approuver les nouveaux statuts. L'objectif étant d'uniformiser au sein de la CALI et d'adapter les mêmes normes de sécurité, de tarifs ...aux différents établissements. Vote à l'unanimité

### **9 - APPROBATION DE L'AVENANT DE LA CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE ADS DU PETR :**

Le service instructeur du PETR qui s'occupe de l'instruction de nos dossiers d'urbanisme évolue avec la mise en œuvre au 1er janvier 2022 de la dématérialisation dans son intégralité. Cette évolution nécessite un avenant à la convention d'adhésion que le conseil municipal doit approuver. Question : La dématérialisation permet elle de gagner du temps ? = oui cela sera transmis directement (délais d'instruction non changé).vote à l'unanimité.

### **10 - PRÉSENTATION D'UN PROJET POUR 2022 DE STÈLE POUR LE CIMETIÈRE :**

Il est présenté un projet en pré validation pour le budget 2022 afin d'installer une Stèle au niveau de l'ossuaire du cimetière. Cette stèle permettra d'y plaquer les noms des défunts. Idée de l'installer courant 2022. Les 2 devis sont à peu près du même montant. Les entreprises environnantes ne répondant pas, contact a été pris avec des entreprises plus éloignées (notamment à St André). Tarif qui peut être élevé selon le nombre de caractères des noms à mettre (si fait par commune, nom de personnes dont on reprend les concessions. Dans les arrêtés de reprise de l'ancienne municipalité, il était mentionné que les noms seraient gravés, donc respect de cette mesure et respect aussi des défunts. Pour continuer le projet vote pour graver les noms sur stèle pour que les familles puissent se recueillir : 11 pour, 2 contre, 2 abstentions. Voir pour éventuellement trouver prestataires pour poser des plaques avec nom pour peut être moins cher?

### **11 - PRÉSENTATION D'UN PROJET DE CONVENTION AVEC UN ÉLEVEUR DE MOUTONS POUR LA PARCELLE DU VERGER :**

Il est proposé de mettre en place une convention afin d'accueillir 2 moutons pendant une partie de l'année sur la parcelle du verger afin de l'entretenir pour éviter de tondre le terrain (2000 m<sup>2</sup>). L'éleveur souhaite que les animaux soient fermés le soir dans la cabane. Sur le budget 2022, il va falloir prévoir abreuvoir et clôture électrique (tension faible) sur un seul coté à 1,50 mètres de haut sur toute la largeur (conseil vétérinaire) + panneaux indiquant la clôture électrique. (3 cotés ont déjà une clôture). Au fur et à mesure que le verger se mettra en place, il y aura de moins en moins de pâturage des moutons. Le comité Biodiversité souhaite un accord de principe sur ce projet afin de continuer le travail en cours. Vote à l'unanimité pour continuer sur le projet.

### **12 - PRÉSENTATION D'UNE JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE DE PLANTATION DE HAIE + DEMANDE D'ACHAT :**

Le comité organise une journée éco-citoyenne le 28 novembre pour la plantation d'une haie au niveau du futur verger comme cela avait été présenté précédemment. Les végétaux (dons) sont au dépôt. A cet effet il est demandé une autorisation pour l'achat d'un goûter pour les bénévoles participants. Vote à l'unanimité. Journée éco-citoyenne pour ramassage de déchets à voir si repris par une association?

### **13 - PRÉSENTATION D'UN PLAN DE REFORESTATION DE LA GARENNE :**

L'élagueur qui est venu pour travailler cet été. Il a identifié certains arbres qui peuvent devenir dangereux (car ils sont en mauvaise santé). Il convient de prévoir leur remplacement sur le moyen terme. Préconisation de l'élagueur : privilégier la diversification. Contact du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) (pour avoir les espèces locales). Proposition : faire une analyse de sol (entre 50 € et 80 €). Besoin de l'accord du conseil pour faire l'analyse de sol (budget peut être pris sur celui prévu pour la plantation de la haie) + sur le principe de reforestation pour faire les devis.(frênes, saule pleureurs, châtaigniers, chênes verts). Chiffrage de l'analyse de sol à revoir au prochain conseil.

### **14 - PRÉSENTATION D'UN PROJET DE CONVENTION AVEC UN VÉTÉRINAIRE POUR LA GESTION DES ANIMAUX ERRANTS BLESSÉS SUR LA VOIE PUBLIQUE :**

Le comité souhaite travailler sur un projet de convention avec un vétérinaire pour gérer les animaux errants blessés sur la commune. A cet effet, il est nécessaire que le conseil municipal donne son accord sur la poursuite de ce projet. Peut de ne pas trouver de vétérinaire acceptant de signer cette convention ? mais vétérinaire faisant partie du comité correspondant. C'est une nécessité de poursuivre le projet car c'est une obligation. Vote à l'unanimité pour accord sur le principe. Possibilité lors des prochaines séances de faire coupure de séance pour que cela soit un citoyen qui présente le projet

### **15 - VERSEMENT DE LA PRIME « MACRON » AUX AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ :**

Cette année encore la loi de finance rectificative offre la possibilité de verser une prime exonérer. d'impôts, de cotisations et contributions sociales jusqu'à 1000 euros. Afin de remercier nos agents pour leur engagement au sein de la collectivité il est proposé de verser. cette prime par agent au prorata du temps de présence dans la collectivité durant l'année 2021. Discussion sur le montant : que cela soit juste pour tous, hypothèse de verser maxi 500 euros selon possibilité budget (et en fonction du temps de travail, de présence etc ...). Conditions à préciser pour le prochain CM. 1 abstention.

### **16 - SUPPRESSION D'ARBRES DANS LA RÉSIDENCE MESOLIA :**

Enlever les pins parasols de la RPA, ils sont trop nombreux et pas assez espacés. Proposition du comité Bio : Déraciner les 2 à l'extérieur (et les proposer aux habitants) et couper les 2 à l'intérieur (car risque de faire des dégâts dans le square). vote à l'unanimité.

### **17 - VALIDATION NOUVELLE SOLUTION LOGICIEL POUR LA MAIRIE :**

Afin d'améliorer le travail au sein de la mairie il a été décidé de revoir notre système informatique et surtout la suite logiciel comptable que nous utilisons. Notre prestataire actuel (Berger Levraut) ne nous donne pas une pleine satisfaction notamment en termes de service client (4500 euros par an). Nous avons donc démarché les deux autres principaux prestataires COSOLUCE et JVSMAIRISTEM pour mettre en place une solution logiciel décentralisée. Il est demandé au conseil municipal la validation une offre pour pouvoir mettre en place la transition logiciel dès ce mois-ci. Exemple de la gestion du cimetière qui n'est que sur papier : permettrait d'informatiser tout et passer moins de temps à rechercher les dossiers et travailler plus en dématérialisé Permettrait aussi de sécuriser les données. Recherche d'outils faciles à prendre en main, plus performants et qui ont été testés par les secrétaires... Mais avec un coût plus élevé. JVSMAIRISTEM (interaction avec les citoyens en plus)= cout d'installation+ 7000 euros annuel pour l'abonnement (avec abonnement de 5 ans mini). COSOLUCE= coût installation 6400 euros et 4500 d'abonnement (avec engagement de 3 ans avec remise de 1800 euros). Personne n'est contre le changement de logiciel. Vote pour COSOLUCE :Vote à l'unanimité.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

Départ en retraite de Sylvianne le 31 décembre, là depuis très longtemps et a suivi toutes les évolutions. Recrutement lancé sur ce poste = une dizaine de candidatures reçues, 4 profils correspondants plus sur le profil de secrétaire de mairie. Cession de recrutement samedi dernier faite avec un bénévole qui a accompagné cette cession, choix sur un candidat qui travaille sur Bordeaux métropole aujourd'hui (cat A). Espoir d'intégrer le poste en décembre au pire début janvier. / Service civique de la bibliothèque : recrutement? lien ok sur la plateforme pour déposer offre à faire. Agrément donné pour 2 services civiques pour 2 ans. / Demande du club de boxe pour avoir clef de la salle des fêtes= voir avec comité asso pour déterminer le nombre de clefs par association et avoir une règle.

### **INFO TRAVAUX :**

fin éparage, nettoyage des fossés, curage sur certains fossés, coup de main pour la commune de st martin du bois (4h), début du chantier du caveau communal, phase de gros travaux de voirie commence pendant au moins 2 mois. / Remerciements pour les réparations des décorations de Noël par des citoyens. / Incidents au niveau des câbles de téléphones au niveau de la rue Max Linder. / Coupure d'eau de la semaine passée: une baisse était prévue mais pas coupure.... N'avaient pas anticipé leur chantier ....a duré jusqu'à midi. Beaucoup d'appels en mairie de ce fait. Voir avec le syndicat à l'avenir pour être averti en amont pour prévenir la population./ Bassin de régulation sur le nouveau lotissement qui ne stockera pas l'eau normalement (à sec dans les périodes où il y a beaucoup de moustiques)= c'est dans le cadre du PLU, pas de motif de refus. Clôture séance à 22H15 Intervention de l'observatoire: Sur le dernier point concernant le logiciel, cette dépense rentre t-elle dans un comité? Gestion de cette étude par le maire, ses adjoints, les secrétaires (que cela implique)+ budget abordé en comité finances. Fin à 22H20

# SONDAGE

---

*Le dimanche, allez au marché en  
Cali Buurtbus !*



*C'est gratuit pour tous !*

Le Cali BuurtBus est une nouvelle offre de transport installée depuis quelques mois sur votre commune.

Avec celle-ci, nous proposons de vous emmener gratuitement les dimanches matin aux marchés de St-Denis-de-Pile ou de Libourne avec l'aide de l'association Bouger Festif dans le Libournais.

Il dessert actuellement Saint-Ciers d'Abzac (L'Hospitalière et Mairie), Saint-Martin-du-Bois (Ploiseau et Mairie), Saint-Martin-de-Laye (Bourg et Mairie) et Bonzac (Guibayle et Mairie).

Afin d'améliorer cette offre, nous souhaiterions avoir vos retours et vos attentes vis-à-vis de de cette ligne de transport avant le 15 janvier en répondant au questionnaire au dos de cette page.

Les réponses seront à déposer directement à la mairie.



---

# SONDAGE

---

Mesdames, Messieurs,

Afin de respecter nos engagements dans le cadre de la transparence et de la participation citoyenne, nous souhaitons mener une enquête sur l'éclairage public.

A cet effet, nous serions intéressés de connaître votre avis sur ce sujet.

L'objectif étant d'évaluer vos attentes afin de réfléchir aux solutions les mieux adaptés.

Nous vous remercions d'avance de vos réponses à mettre au dos de cette page, puis à déposer en mairie.



**Profil :**

Vous habitez à : .....

Vous êtes âgé de :

- de 25 ans  entre 25 et 45 ans  entre 45 et 65 ans  + de 65 ans

Connaissez-vous le Cali BuurtBus ?  Oui  Non

Cette offre vous convient-elle ?  Oui  Non

Si non, pourquoi ?

.....  
.....  
.....

Est-ce que le Cali BuurtBus est une offre de transport qui pourrait vous intéresser ?  Oui  Non

**Si oui, vous aimeriez**

Un départ de ... :

Commune de St-Ciers-d'Abzac

Mairie de St Ciers  L'Hospitalière  Le Galocher  Autres : .....

Commune de St-Martin-du-Bois

Mairie  Ploiseau  Autres : .....

Commune de St-Martin-de-Laye

Mairie  Bourg  Autres : .....

Commune de Bonzac

Mairie  Guibayle  Autres : .....

Un départ à quelle heure ? .....

Un retour au départ du marché à quelle heure ? .....

Combien de fois par mois prendriez-vous le Cali BuurtBus ?

Tous les dimanches  Tous les quinze jours  1 fois par mois  Ponctuellement

Avez-vous d'autres remarques quant à cette offre de transport ?

.....  
.....  
.....

Est-ce que d'autres motifs de déplacements vous intéresseraient ?

a. Pour une activité sportive (à plusieurs)

b. Se rendre à une activité ou à un évènement culturel

c. Autre : .....

Si vous souhaitez recevoir plus de renseignements sur le Cali BuurtBus, n'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées ci-dessous :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Adresse mail : .....

Numéro de téléphone : .....

Vous pouvez aussi contacter l'association Bouger Festif dans le Libournais au 07 60 06 77 98 ou l'agence Calibus au 05 57 51 00 24 pour plus d'informations



**Si vous habitez sur une artère déjà équipée d'éclairage public**

Souhaitez vous conserver l'éclairage public en l'état ?  Oui  Non

Supprimer tout ou parties du réseau existant ?  Oui  Non

Précisions de votre demande : .....

**Si vous habitez sur une artère non équipée d'éclairage public**

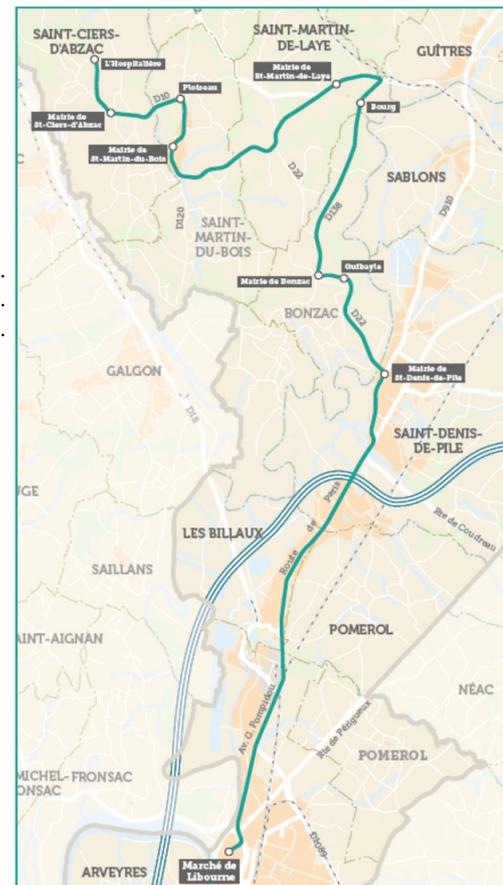
Souhaitez vous rester sans éclairage public ?  Oui  Non

Précisions de votre demande : .....

**Afin de pouvoir évaluer votre demande, merci de nous préciser le nom de votre rue :**

.....  
.....

Vous remerciant d'avance pour votre participation avant le 31 janvier 2022



# Marché hebdomadaire

Votre marché du mercredi matin, est toujours présent sur le parking de l'école mais plus pour longtemps...

Le comité Economie et production locale avait proposé au conseil municipal de le déplacer au niveau des commerces, proche de l'actuel agence postale.

Les services municipaux mettent tout en œuvre afin de créer un vrai petit marché où vous retrouverez vos stands habituels (fruits et légumes, boucherie, produits de salaison) et désormais un nouveau poissonnier avec un large choix et une qualité extra !!!

Nous espérons que ce nouvel emplacement attirera de nouveaux commerçants très rapidement. Si vous en connaissez, n'hésitez pas de leur proposer de nous contacter.

**Retrouvez les tous les mercredis de 8h30 à 12h30**

COMMANDEZ VITE AU 06.75.57.74.48

f algaramaree @algara\_maree algaramaree@gmail.com



Votre poissonnerie itinérante vous propose des livraisons de :  
Poissons, crustacés, fruits de mer, huîtres, caviar  
Conserverie, fumaison et traiteur

PRODUITS FRAIS, DE SAISON, PRÉPARÉS AVEC SAVOIR-FAIRE ET PASSION

**Livraison dans le Fronsadais et le Libournais.**  
Livraison GRATUITE sur Galgon, Libourne, St-André de Cubzac et leurs alentours.



**SAUCISSONS**  
NOIX DE JAMBON, VINS ET BONNE HUMEUR

Mercredi (9h-13h) : Marché Saint-Ciers d'Abzac  
Jeudi (9h-13h) : Marché Périssac  
Vendredi (9h-13h) : Marché Saint-Médard de Guizières  
Samedi (9h-13h) : Marché Saint-Loubès  
Dimanche (9h-13h) : Marché Vayres

Livraison à domicile : 06 67 40 73 05

**Artisan,  
Commerçant,  
votre pub ici ?**



Renseignements :  
[contact@saintciersdabzac.fr](mailto:contact@saintciersdabzac.fr)



SAINT-CIERS  
D'ABZAC



**BOUCHERIE BARRACHAT & FILS**



**PRODUCTEUR DU BLAYAIS**

Scannez  
et découvrez !



calameo



Pour scanner, téléchargez l'app Unitag  
gratuite sur [unitag.io/app](http://unitag.io/app)

## NOUVEAU

Désormais vous pouvez  
consulter la Gazette en  
format numérique.

Il vous suffit de scanner le  
QR Code sur votre gauche.

## Décembre:

- Les 18 et 19/12 : Repas de Noël du Foot **ANNULÉ**
- Le 31/12: Soirée de la Saint Sylvestre avec le comité des fêtes. **ANNULÉ**

## Janvier:

- Le 15/01 : Soirée Karaoké par le Comité des Fêtes.

## Mars:

- Le 06/03: Carnaval par l'association PEP'S

D'autres manifestations sont susceptibles d'avoir lieu, nous vous conseillons de suivre notre page Facebook pour rester informé.

[www.facebook.com/SaintCiersdAbzac33910](http://www.facebook.com/SaintCiersdAbzac33910)

*Certaines manifestations sont également soumises aux mesures sanitaires en vigueur et peuvent subir une annulation de dernière minute...*

## L'Observatoire de la Démocratie

L'observatoire de la démocratie vient d'être lancé, avec M. Patrick DE KANEL, Mme Dolorès RUDELIN et M. Alain GUERIN.

Cet organe indépendant de la municipalité est nécessaire à la bonne marche de la participation citoyenne dans les différents comités tel que nous l'avons souhaité dans notre programme.

Ils sont à votre disposition en les contactant directement par mail : [observatoire@saintciersdabzac.fr](mailto:observatoire@saintciersdabzac.fr)

Si vous souhaitez les rejoindre, vous devez écrire au Maire par mail : [contact@saintciersdabzac.fr](mailto:contact@saintciersdabzac.fr)



## Recensement des jeunes !

A partir de vos 16 ans ( et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen :

- il est obligatoire et vous permettra d'effectuer votre journée défense et citoyenneté
- d'être inscrit sur les listes électorales
- mais surtout il est nécessaire pour s'inscrire aux examens ( Bep, Bac, permis de conduire, etc...)

Ne perdez plus de temps rendez vous en Mairie muni d'un justificatif d'identité, d'un livret de famille et d'un justificatif de domicile. Ces démarches sont également possibles en ligne sur le site: [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## ÉTAT CIVIL

### DÉCÈS

Guy DUCONGER  
Joël VERDON  
Manuel, Francisco DA SILVA PITA

15 octobre 2021  
23 octobre 2021  
14 novembre 2021

### NAISSANCES

Margaux, Paulette, FORESTIER  
Thyam BION

01 octobre 2021  
17 novembre 2021

**Conformément à la réglementation seuls les parents autorisant les publications dans la presse figurent sur la gazette. Si vous souhaitez que la naissance soit diffusée, contactez nous et nous ferons un rectificatif lors de la prochaine édition**